



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des
soumissions\Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
See herein for bid submission
instructions/
Voir la présente pour les
instructions sur la présentation
d'une soumission
NA
Ontario

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right
of Canada, in accordance with the terms and conditions
set out herein, referred to herein or attached hereto, the
goods, services, and construction listed herein and on any
attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la
Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou
incluses par référence dans la présente et aux annexes
ci-jointes, les biens, services et construction énumérés
ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet CNC Electric Press Brakes	
Solicitation No. - N° de l'invitation W3474-211541/A	Date 2020-10-08
Client Reference No. - N° de référence du client A12F-0155RP01	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$TOR-015-7978	
File No. - N° de dossier TOR-0-43048 (015)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-10-28	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Abela, Aaron	Buyer Id - Id de l'acheteur tor015
Telephone No. - N° de téléphone (416) 262-6212 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE ATESS 8 Wing/CFB Trenton Astra Ontario K0K3W0 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada
Ontario Region
10th Floor, 4900 Yonge Street
Toronto
Ontario
M2N 6A6

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	2
1.2 BESOIN	2
1.3 COMPTE RENDU	2
1.4 SERVICE CONNEXION POSTEL.....	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	3
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	3
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	3
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....	3
2.4 LOIS APPLICABLES	4
2.5 PROCESSUS DE CONTESTATION DES OFFRES ET MÉCANISMES DE RECOURS.....	4
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	5
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	6
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	6
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	6
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	7
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	9
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	9
6.2 BESOIN	9
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	9
6.4 DURÉE DU CONTRAT	9
6.5 RESPONSABLES.....	10
6.6 PAIEMENT.....	11
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION.....	12
6.8 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	12
6.9 LOIS APPLICABLES	12
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	12
6.11 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i>	12
6.12 RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS	13
6.13 CONTRAT DE DÉFENSE.....	13
ANNEXE «A»	14
BESOIN	14
ANNEXE «B»	19

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

1. Avant l'attribution d'un contrat, les conditions suivantes doivent être respectées :
 - a) le soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiqué à la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent;
 - b) les individus proposés par le soumissionnaire et qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent posséder une attestation de sécurité tel qu'indiqué à la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent;
 - c) le soumissionnaire doit fournir le nom de tous les individus qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé;
2. On rappelle aux soumissionnaires d'obtenir rapidement la cote de sécurité requise. La décision de retarder l'attribution du contrat, pour permettre au soumissionnaire retenu d'obtenir la cote de sécurité requise, demeure à l'entière discrétion de l'autorité contractante.
3. Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires devraient consulter le site Web du Programme de sécurité des contrats de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html>).

1.2 Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'article 6.2 des clauses du contrat éventuel.

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Service Connexion postal

Cette demande de soumissions permet aux soumissionnaires d'utiliser le service Connexion postal offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leur soumission. Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W3474-211541/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W3474-211541

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
TOR-0-43048

Buyer ID - Id de l'acheteur
TOR015
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2020-05-28) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours

Insérer : 120 jours

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date et à l'heure indiquées à la page 1 de la demande de soumissions. Les soumissionnaires doivent acheminer leur soumission à l'endroit suivant :

Réception des soumissions – TPSGC
10e étage, 4900 rue Yonge
Toronto, Ontario
M2N 6A6

TPSGC.orreceptiondessoumissions-orbidreceiving.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Remarque : Les soumissions ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion postel, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées 2003, ou pour envoyer des soumissions au moyen d'un message Connexion postel si le soumissionnaire utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postel.

numéro de télécopieur : 416-952-1256

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, Canada, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

2.5 Processus de contestation des offres et mécanismes de recours

- (a) Les fournisseurs potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement.
- (b) Le Canada invite les fournisseurs à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada Achats et ventes, sous le titre « Processus de contestation des soumissions et mécanismes de recours », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment :
 - Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA)
 - Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)
- (c) Les fournisseurs devraient savoir que des **délais stricts** sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les fournisseurs devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W3474-211541/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W3474-211541

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
TOR-0-43048

Buyer ID - Id de l'acheteur
TOR015
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le soumissionnaire doit présenter sa soumission électroniquement conformément au paragraphe 08 de la clause 2003, Instructions uniformisées. Le système Connexion postel a une limite de 1 Go par message affiché et une limite de 20 Go par conversation.

La soumission doit être présentée en sections distinctes, comme suit :

- Section I : Soumission technique
- Section II : Soumission financière
- Section III : Attestations

Les soumissions transmises par télécopieur ou en copie papier ne seront pas acceptées.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « D » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « D » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Voir l'annexe E – Critères d'évaluation.

4.1.2 Évaluation financière

4.1.2.1 Critères financiers obligatoires

L'offrant doit proposer des prix conformément à l'annexe B, Base de paiement, en dollars canadiens.

Le prix évalué total correspondra à la somme des articles 1, 2 et 3 de l'annexe B, Base de paiement.

Le prix évalué total correspondra à la somme des prix calculés pour chaque article, ce qui sera calculé en multipliant le prix unitaire ferme par la quantité estimée.

4.1.2.2 Évaluation du prix

Clause du *Guide des CCUA A0220T* (2014-06-26) Évaluation du prix-soumission

4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web Intégrité – Formulaire de déclaration (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>), afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la Politique d'inadmissibilité et de suspension (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et Développement social

Solicitation No. - N° de l'invitation
W3474-211541/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W3474-211541

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
TOR-0-43048

Buyer ID - Id de l'acheteur
TOR015
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Canada (EDSC) – Travail (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4>).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Les exigences relatives à la sécurité suivantes (LVERS et clauses connexes, tel que prévu par le Programme de sécurité des contrats s'appliquent et font partie intégrante du contrat.

1. L'entrepreneur/l'offrant doit, en tout temps pendant l'exécution du contrat/de l'offre à commandes, détenir une vérification d'organisation désignée (VOD) valide, émise par le Programme de sécurité des contrats (PSC), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant qui doivent avoir accès à un ou plusieurs sites sensibles doivent TOUS détenir une COTE DE FIABILITÉ valide, accordée ou approuvée par le PSC, TPSGC.
3. Les contrats de sous-traitance qui contiennent des exigences de sécurité ne doivent PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable du PSC, TPSGC.
4. L'entrepreneur/l'offrant doit se conformer aux dispositions :
 - a) de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et de la directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'annexe C;
 - b) du *Manuel de la sécurité industrielle* (dernière édition).

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe A, Besoin.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2020-05-28), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Période du contrat

La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'au 31 mars 2026 inclusivement.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W3474-211541/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W3474-211541

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
TOR-0-43048

Buyer ID - Id de l'acheteur
TOR015
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.4.2 Date de livraison

La fourniture, la livraison et l'installation de la presse-plieuse électrique CNC et les produits livrables de formation sur place doivent être reçus au plus tard le 31 mars 2021.

6.4.3 Points de livraison

La livraison dans le cadre du présent besoin doit être effectuée au point de livraison précisé à l'annexe A du contrat.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Aaron Abela

Spécialiste de l'approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Région de l'Ontario
4900, rue Yonge, 10^e étage, Toronto (Ontario) M2N 6A6

Téléphone : 416-262-6212

Courriel : Aaron.Abela@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet (à insérer au moment de l'attribution du contrat)

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____-____-____

Télécopieur : ____-____-____

Courriel : _____

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W3474-211541/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W3474-211541

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
TOR-0-43048

Buyer ID - Id de l'acheteur
TOR015
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur (à remplir par l'offrant)

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____

Téléphone : _____
Courriel : _____

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations dans le cadre du contrat, l'entrepreneur sera payé le prix ferme prévu à l'annexe B pour un coût de __ \$ (à insérer au moment de l'attribution du contrat) _____. Les droits de douane sont compris et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.2 Paiement anticipé

Clause du Guide des CCUA : H302HC (2010-01-11), Paiement anticipé

6.6.2.1 Le paiement anticipé s'applique seulement à l'annexe A, section 7.0 GARANTIE ET SOUTIEN

6.6.3 Limite de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C (2017-08-17), Limite de prix

6.6.4 Paiement unique

Clause du Guide des CCUA : H1000C (2008-05-12), Paiement unique

6.6.5 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa ;
- b. Carte d'achat MasterCard ;
- c. Dépôt direct (national et international) ;
- d. Échange de données informatisées (EDI) ;
- e. Virement télégraphique (international seulement) ;
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

Chaque facture doit être appuyée par:

- a. une copie du document de sortie et de tout autre document tel qu'il est spécifié au contrat;
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
 - b. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, Canada, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- (a) les articles de la convention;
- (b) les conditions générales 2010A (2018-06-21) Conditions générales - Biens (complexité moyenne);
- (c) Annexe A, Besoin;
- (d) Annexe B, Base de paiement;
- (e) Annexe C, Liste de vérification des exigences en matière de sécurité;
- (f) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (*insérer la date de soumission*).

6.11 Clauses du *Guide des CCUA*

SACC *Manual* clause [A9062C](#) (2011-05-16) Canadian Forces Site Regulations

SACC *Manual* clause [B1501C](#) (2018-06-21) Electrical equipment

SACC *Manual* clause [B7500C](#) (2006-06-16) Excess Goods

SACC *Manual* clause [G1005C](#) (2006-01-28) Insurance - No Specific Requirement

Solicitation No. - N° de l'invitation
W3474-211541/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W3474-211541

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
TOR-0-43048

Buyer ID - Id de l'acheteur
TOR015
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.12 Règlement des différends

- (a) Les parties conviennent de maintenir une communication ouverte et honnête concernant les travaux pendant toute la durée de l'exécution du marché et après.
- (b) Les parties conviennent de se consulter et de collaborer dans l'exécution du marché, d'informer rapidement toute autre partie des problèmes ou des différends qui peuvent survenir et de tenter de les résoudre.
- (c) Si les parties n'arrivent pas à résoudre un différend au moyen de la consultation et de la collaboration, les parties conviennent de consulter un tiers neutre offrant des services de règlement extrajudiciaire des différends pour tenter de régler le problème.
- (d) Vous trouverez des choix de services de règlement extrajudiciaire des différends sur le site Web Achats et ventes du Canada sous le titre « Règlement des différends ».

6.13 Contrat de défense

Clause du *Guide des CCUA A9006C* (2012-07-16), Contrat de défense

ANNEXE «A»

BESOIN

1.0 TITRE

Presses-plieres électriques à commande numérique par ordinateur (CNC)

2.0 OBJECTIF

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a besoin de deux (2) presses-plieres électriques CNC identiques, conformes à la norme CSA. Cette exigence comprend la livraison, l'installation sur place et une seule séance de formation sur le fonctionnement de l'équipement.

3.0 CONTEXTE

L'Escadron de soutien technique des télécommunications et des moyens aérospatiaux (ESTTMA), à la 8^e Escadre à Trenton (Ontario) fournit une grande variété de capacités/moyens de fabrication aux Forces armées canadiennes, en particulier pour des pièces d'aéronef. Cette capacité nécessite le pliage de divers types de métaux de qualité aérospatiale selon des tolérances très précises.

4.0 BESOIN

4.1 Spécifications

L'entrepreneur doit fournir des presses-plieres électriques CNC avec les spécifications suivantes :

- .1 Capacité : 40 tonnes américaines minimum
 - .2 Exigences relatives à la fondation : affleurant au niveau du sol
 - .3 Dimensions de la machine :
Longueur : 66 po - 84 po
Largeur : 50 po - 62 po
 - .4 Poids net de la machine : 20 000 lb maximum
- *REMARQUE :** L'entrepreneur doit fournir des plaques de répartition du poids appropriées. Le poids maximum au sol par pouce carré sera fourni lors de l'attribution du contrat, car cette information n'est pas disponible actuellement.
- .5 Capacité du moteur : au moins 20 HP
 - .6 Longueur de pliage : 40 po minimum à 62 po maximum
 - .7 Longueur de course : 7,9 po minimum
Répétabilité de la course : +/- 0,0005 po maximum
 - .8 Gorge (profondeur de la fente) : 6 po - 8 po
 - .9 Distance entre les logements : 36 po minimum à 60 po maximum

- .10 Système de fixation :
Conçu pour recevoir l'outillage standard américain
Serrage manuel/électrique/hydraulique de la poutre supérieure pour l'outillage divisé en sections (plus petite section d'outil de 0,5 po)
Serrage manuel/électrique/hydraulique du banc pour l'outillage divisé en sections (plus petite section d'outil de 0,5 po)
- .11 Butée arrière : butée arrière à doigts à au moins 5 axes indépendants
Plage de positionnement de l'avant vers l'arrière (axe X) de 0 po minimum à 48 po maximum
Précision de positionnement : +/- 0,0002 po maximum
Répétabilité du positionnement : +/- 0,002 po max.
- .13 Commandes :
Poste de commande mobile
Écran couleur d'au moins 15 po
Fournit un ordinateur autonome pour la programmation hors ligne, préchargé avec le logiciel d'exploitation de la presse-plier
Logiciel :
Compatible avec le format DFX au minimum
Permet d'importer des modèles 2D et/ou 3D
- .14 Système de sécurité laser et/ou optique

4.2 Équipement standard

L'équipement standard pour les presses-plier électriques CNC doit comprendre chacun des éléments suivants :

1. Tout acier soudé ou toute combinaison de construction de cadre soudé et boulonné.
L'équipement doit être affleurant sur le sol.
2. Enceinte de la machine : unité hydraulique autonome (fixation), servo-entraînements et moteur électrique.
3. Transformateur électrique à inclure avec la machine (le dimensionnement du transformateur en fonction de l'électricité du bâtiment existant doit être effectué lors de l'attribution du contrat).
4. Poste de commande à fixer sur la machine principale de chaque côté (gauche ou droite), y compris ce qui suit :
Commutateur à clé de marche-arrêt et bouton d'arrêt d'urgence.
5. Butée arrière à commande CNC et à au moins 5 axes.
6. Serrage rapide hydraulique, électrique ou manuel des outils :
7. Pédale de commande.
8. Vis autonivelantes de la machine. Plaques de répartition du poids à inclure si le poids net de la machine est supérieur à 20 000 lb.
9. Armoire électrique climatisée.
10. Éclairage à DEL de la zone de travail.
11. Laser et barrière physique pour la sécurité de l'opérateur.
12. Outillage de maintenance pour l'opérateur de la machine.
13. Manuels des machines : manuel(s) d'utilisation et manuel(s) de maintenance.

4.3 Contrôle numérique de programme

Le contrôle numérique de programme standard pour les presses-plier électriques CNC doit comprendre chacun des éléments suivants :

1. Basé sur un PC industriel.
2. Système d'exploitation intégré Microsoft Windows.

3. Taille d'écran d'au moins 15 po.
4. Écran tactile.
5. Clavier souple préchargé.
6. Disque dur à l'état solide.
7. Ports USB (minimum 2).
8. Port réseau (Ethernet).
9. Chargé avec le logiciel de pliage de la machine.
10. Préchargé avec la bibliothèque de fichiers d'outils Wilson.
11. Impérial et métrique.
12. Programmation facile des pièces sur la machine (conception de pièce à partir de la section transversale, modèle plat).
13. Pliage rapide.
14. Programme de pliage automatique complet.
15. Mode de formage : angle, position du coulisseau et absolu au minimum.
16. Logiciel permettant à l'opérateur d'introduire des corrections dans les programmes de pliage (mode de configuration).
17. Saisie de la position de changement de vitesse par l'opérateur (vitesse de descente, de formage et de retour).
18. Correction de l'angle de pliage.
19. Sélection manuelle et/ou automatique de l'outil pour toutes les étapes.
20. Positionnement automatique et manuel de la butée arrière pour toutes les étapes.
21. Inclinaison du coulisseau.
22. Fixation du matériel (pause/arrêt) et rétraction de la butée arrière.
23. Auto-calcul de l'inversion du tonnage.
24. Auto-calcul de la position de l'axe Z.
25. Compteur de pièces/lots.
26. Assistant de sauvegarde et de restauration.
27. Droits protégés par mot de passe sur le module de commande (opérateur, gestionnaire et administrateur).

4.4 Équipement électrique

L'équipement électrique standard pour les presses-plier électriques CNC doit comprendre chacun des éléments suivants :

Le système d'entraînement de la machine doit être composé de 2 entraînements électromécaniques : un sur chaque coulisseau. Le système doit être composé d'un moteur électrique couplé à la vis d'entraînement du rouleau par l'intermédiaire d'une courroie ou directement fixé à un entraînement par vis à billes. Une jauge de contrainte doit être installée sur les entraînements pour permettre l'inversion du tonnage des coulisseaux. Les moteurs électriques doivent générer une force suffisante pour délivrer le plein tonnage à pleine vitesse.

Le poste de commande de la machine et le système d'actionnement de la machine doivent être alimentés électriquement par le panneau électrique de la machine.

4.5 Approbation de l'Association canadienne de normalisation (CSA)

La machine doit répondre aux normes canadiennes de la CSA pour les composants électriques et mécaniques. Elle doit également répondre aux normes de sécurité canadiennes avec des dispositifs de protection appropriés et des exigences de protection du personnel. La machine doit être approuvée et étiquetée par la CSA au moment de la livraison.

5.0 Essai de performance

1. L'entrepreneur doit soumettre la presse-plieuse électrique à un essai de performance avant la livraison pour s'assurer que les spécifications de la machine ont été respectées et fournir un certificat au chargé de projet. L'entrepreneur doit obtenir l'approbation du chargé de projet avant de commencer la livraison.
2. Un essai de pliage et de programmation doit être effectué et il faut fournir un certificat d'essai indiquant les résultats.

6.0 Installation et étalonnage

1. L'entrepreneur doit terminer l'installation et l'étalonnage des presses-plieuses électriques CNC. Un essai de fonctionnement doit être effectué sur le site de l'entrepreneur après la fabrication. Un essai de fonctionnement supplémentaire doit être effectué par l'entrepreneur après l'installation.
2. L'entrepreneur doit démontrer l'aptitude au service de la machine en réalisant des pliages d'essai en créant des programmes de pliage avec différentes épaisseurs de matériau et en utilisant différents rayons d'outil après la fabrication sur le site de l'entrepreneur et une autre série de pliages d'essai doit être réalisée par l'entrepreneur après l'installation. Un inspecteur technique spécialisé (STI) expérimenté de l'ACS acceptera la machine après la preuve du fonctionnement.

7.0 GARANTIE ET SOUTIEN

- 7.1 L'entrepreneur doit fournir une maintenance annuelle pendant 5 ans à compter de la date de livraison, ce qui comprend chacun des éléments suivants :
1. Les exigences de maintenance indiquées dans le manuel de maintenance de la machine.
 2. La maintenance préventive de la machine doit être effectuée conformément aux manuels de maintenance de la machine.
 3. L'ESTTMA communiquera avec le fabricant pour déterminer le calendrier des visites sur place en fonction des exigences de maintenance préventive horaire, mensuelle et annuelle.
 4. L'ESTTMA communiquera avec le fabricant d'équipement d'origine (FEO) lorsque la machine nécessitera des réparations.
 5. Fournir des services techniques par téléphone pendant toute la durée du programme de maintenance. L'assistance téléphonique doit être assurée pendant les jours ouvrables normaux (à l'exception des jours fériés) et entre 7 h et 17 h HNE.

.3 Le service et les pièces doivent être facilement accessibles afin de limiter les interférences avec le fonctionnement et de réduire les temps d'arrêt (dans un délai de 10 jours ouvrables).

8.0 FORMATION ET DOCUMENTS

- . 1 L'entrepreneur doit fournir une séance de formation d'une journée pour un maximum de dix (10) personnes dans les 4 semaines suivant la livraison. La formation sera donnée à l'atelier de tôlerie de l'ESTTMA de Trenton (Ontario) (voir la section 9.1 pour l'adresse complète). La formation doit porter au minimum sur le fonctionnement, la maintenance préventive au niveau de l'opérateur, la programmation des machines et les procédures de sécurité. Tous les frais liés à la formation, tels que la main-d'œuvre, les déplacements, l'hébergement, la nourriture, etc. doivent être assumés par l'entrepreneur.
- .2 L'entrepreneur doit fournir des manuels de programmation et d'utilisation de la machine (au moins une (1) copie papier en anglais et une (2) en français, et une (1) copie électronique en anglais et une (2) en français – compatible avec Microsoft). Les manuels fournis doivent comprendre de l'information sur les procédures d'installation et d'utilisation.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W3474-211541/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W3474-211541

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
TOR-0-43048

Buyer ID - Id de l'acheteur
TOR015
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

9.0 LIVRAISON

La livraison dans le cadre du présent besoin doit être effectuée au point de livraison spécifié ci-dessous :

1. Escadron de soutien technique des télécommunications et des moyens aérospatiaux
Atelier de tôlerie
20 Alert Blvd
Trenton (Ontario)
K0K 3W0
Canada

L'entrepreneur doit fournir au chargé de projet un préavis d'au moins deux (2) jours ouvrables de la date de livraison. L'ESTTMA fournira l'équipement interne pour le déchargement.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W3474-211541/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W3474-211541

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
TOR-0-43048

Buyer ID - Id de l'acheteur
TOR015
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE «B»

BASE DE PAIEMENT

Les prix de la fourniture et de la prestation du travail selon les stipulations de l'annexe A doivent être fermes, exprimés en monnaie canadienne, et comporter tous les droits de douane et frais de livraison. La taxe de vente harmonisée, si elle s'applique, est en sus.

Remarque à l'intention des soumissionnaires : Les soumissionnaires doivent fournir l'information sur le fabricant et le modèle dans leur soumission. Ce texte ne sera pas inclus dans le contrat subséquent. Tous les segments en italique seront supprimés après l'attribution du contrat.

Art.	Description	Unité	Quantité (A)	Prix unitaire ferme (B)	Prix calculé (A x B)
1	Fourniture, livraison et installation d'une presse-plieuse électrique CNC conformément à l'annexe A, Besoin. <i>Le soumissionnaire doit indiquer ce qui suit :</i> Marque : _____ Modèle : _____	Chaque	2	_____ \$	_____ \$
2	Formation sur place conformément à l'annexe A, Besoin.	Lot	1	_____ \$	_____ \$
3	Les services de soutien à l'entretien annuel et la garantie prolongée conformément à l'annexe A, Besoin.	Par année	5	_____ \$	_____ \$
*Prix évalué total (somme des articles 1, 2 et 3)					_____ \$

* Lors de l'attribution du contrat, le « prix évalué total » devient le « prix total du contrat ».

ANNEX "C"

SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST



Government of Canada / Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat W3474-211541
Security Classification / Classification de sécurité UNCLAS

**SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL)
LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)**

PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE A - INFORMATION CONTRACTUELLE		
1. Originating Government Department or Organization / Ministère ou organisme gouvernemental d'origine DND	2. Branch or Directorate / Direction générale ou Direction ATESS	
3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de sous-traitance	3. b) Name and Address of Subcontractor / Nom et adresse du sous-traitant	
4. Brief Description of Work / Brève description du travail Press brake purchase/installation, subsequent maintenance will be required		
5. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? Le fournisseur aura-t-il accès à des marchandises contrôlées?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
5. b) Will the supplier require access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control Regulations? Le fournisseur aura-t-il accès à des données techniques militaires non classifiées qui sont assujetties aux dispositions du Règlement sur le contrôle des données techniques?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis		
6. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? Le fournisseur ainsi que les employés auront-ils accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c)		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaners, maintenance personnel) require access to restricted access areas? No access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets is permitted. Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeurs, personnel d'entretien) auront-ils accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS n'est pas autorisé.		<input type="checkbox"/> No / Non <input checked="" type="checkbox"/> Yes / Oui
6. c) Is this a commercial courier or delivery requirement with no overnight storage? S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraison commerciale sans entreposage de nuit?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès		
Canada <input type="checkbox"/>	NATO / OTAN <input type="checkbox"/>	Foreign / Étranger <input type="checkbox"/>
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion		
No release restrictions / Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>	All NATO countries / Tous les pays de l'OTAN <input type="checkbox"/>	No release restrictions / Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>
Not releasable / À ne pas diffuser <input type="checkbox"/>		
Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/>	Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/>	Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/>
Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:	Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:	Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:
7. c) Level of information / Niveau d'information		
PROTECTED A / PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>	NATO UNCLASSIFIED / NATO NON CLASSIFIÉ <input type="checkbox"/>	PROTECTED A / PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>
PROTECTED B / PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>	NATO RESTRICTED / NATO DIFFUSION RESTREINTE <input type="checkbox"/>	PROTECTED B / PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>
PROTECTED C / PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>	NATO CONFIDENTIAL / NATO CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	PROTECTED C / PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>
CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	NATO SECRET / NATO SECRET <input type="checkbox"/>	CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>
SECRET / SECRET <input type="checkbox"/>	COSMIC TOP SECRET / COSMIC TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>	SECRET / SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET / TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>		TOP SECRET / TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET (SIGINT) / TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>		TOP SECRET (SIGINT) / TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>

Solicitation No. - N° de l'invitation
W3474-211541/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W3474-211541

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
TOR-0-43048

Buyer ID - Id de l'acheteur
TOR015
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME



Contract Number / Numéro du contrat W3474-211541
Security Classification / Classification de sécurité UNCLAS

PART A (continued) / PARTIE A (suite)

8. Will the supplier require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED COMSEC information or assets?
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens COMSEC désignés PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? No / Non Yes / Oui
If Yes, indicate the level of sensitivity:
Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sensibilité :

9. Will the supplier require access to extremely sensitive INFOSEC information or assets?
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens INFOSEC de nature extrêmement délicate? No / Non Yes / Oui
Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du matériel :
Document Number / Numéro du document :

PART B - PERSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B - PERSONNEL (FOURNISSEUR)

10. a) Personnel security screening level required / Niveau de contrôle de la sécurité du personnel requis

<input checked="" type="checkbox"/> RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ	<input type="checkbox"/> CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL	<input type="checkbox"/> SECRET SECRET	<input type="checkbox"/> TOP SECRET TRÈS SECRET
<input type="checkbox"/> TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT	<input type="checkbox"/> NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL	<input type="checkbox"/> NATO SECRET NATO SECRET	<input type="checkbox"/> COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET
<input type="checkbox"/> SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEMENTS			

Special comments:
Commentaires spéciaux :

NOTE: If multiple levels of screening are identified, a Security Classification Guide must be provided.
REMARQUE : Si plusieurs niveaux de contrôle de sécurité sont requis, un guide de classification de la sécurité doit être fourni.

10. b) May unscreened personnel be used for portions of the work?
Du personnel sans autorisation sécuritaire peut-il se voir confier des parties du travail? No / Non Yes / Oui
If Yes, will unscreened personnel be escorted?
Dans l'affirmative, le personnel en question sera-t-il escorté? No / Non Yes / Oui

PART C - SAFEGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE C - MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR)

INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNEMENTS / BIENS

11. a) Will the supplier be required to receive and store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets on its site or premises?
Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? No / Non Yes / Oui

11. b) Will the supplier be required to safeguard COMSEC information or assets?
Le fournisseur sera-t-il tenu de protéger des renseignements ou des biens COMSEC? No / Non Yes / Oui

PRODUCTION

11. c) Will the production (manufacture, and/or repair and/or modification) of PROTECTED and/or CLASSIFIED material or equipment occur at the supplier's site or premises?
Les installations du fournisseur serviront-elles à la production (fabrication et/ou réparation et/ou modification) de matériel PROTÉGÉ et/ou CLASSIFIÉ? No / Non Yes / Oui

INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SUPPORT RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)

11. d) Will the supplier be required to use its IT systems to electronically process, produce or store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or data?
Le fournisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? No / Non Yes / Oui

11. e) Will there be an electronic link between the supplier's IT systems and the government department or agency?
Disposera-t-on d'un lien électronique entre le système informatique du fournisseur et celui du ministère ou de l'agence gouvernementale? No / Non Yes / Oui

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité UNCLAS
--





Contract Number / Numéro du contrat W3474-211541
Security Classification / Classification de sécurité UNCLAS

PART C - (continued) / PARTIE C - (suite)

For users completing the form **manually** use the summary chart below to indicate the category(ies) and level(s) of safeguarding required at the supplier's site(s) or premises.
Les utilisateurs qui remplissent le formulaire **manuellement** doivent utiliser le tableau récapitulatif ci-dessous pour indiquer, pour chaque catégorie, les niveaux de sauvegarde requis aux installations du fournisseur.

For users completing the form **online** (via the Internet), the summary chart is automatically populated by your responses to previous questions.
Dans le cas des utilisateurs qui remplissent le formulaire **en ligne** (par Internet), les réponses aux questions précédentes sont automatiquement saisies dans le tableau récapitulatif.

SUMMARY CHART / TABLEAU RÉCAPITULATIF

Category Catégorie	PROTECTED PROTÉGÉ			CLASSIFIED CLASSIFIÉ			NATO				COMSEC					
	A	B	C	CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL	SECRET	TOP SECRET TRÈS SECRET	NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTREINTE	NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL	NATO SECRET	COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET	PROTECTED PROTÉGÉ			CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET
											A	B	C			
Information / Assets Renseignements / Biens Production																
IT Media / Support TI																
IT Link / Lien électronique																

12. a) Is the description of the work contained within this SRCL PROTECTED and/or CLASSIFIED?
La description du travail visé par la présente LVERS est-elle de nature PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE? No / Non Yes / Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification".
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire.

12. b) Will the documentation attached to this SRCL be PROTECTED and/or CLASSIFIED?
La documentation associée à la présente LVERS sera-t-elle PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE? No / Non Yes / Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification" and indicate with attachments (e.g. SECRET with Attachments).
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire et indiquer qu'il y a des pièces jointes (p. ex. SECRET avec des pièces jointes).

Solicitation No. - N° de l'invitation
W3474-211541/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W3474-211541

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
TOR-0-43048

Buyer ID - Id de l'acheteur
TOR015
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME



Contract Number / Numéro du contrat W3474-211541
Security Classification / Classification de sécurité UNCLAS

PART D - AUTHORIZATION / PARTIE D - AUTORISATION			
13. Organization Project Authority / Chargé de projet de l'organisme			
Name (print) - Nom (en lettres moulées) Raphael Plourde, Sgt	Title - Titre Metal Shop Supervisor	Signature PLOURDE, RAPHAEL Digitally signed by PLOURDE, RAPHAEL 647 Date: 2020.06.03 14:56:29 -04'00'	
Telephone No. - N° de téléphone 613-392-2811 x 7301	Facsimile No. - N° de télécopieur	E-mail address - Adresse courriel raphael.plourde@forces.gc.ca	Date 3 June 2020
14. Organization Security Authority / Responsable de la sécurité de l'organisme			
Name (print) - Nom (en lettres moulées) Sasa Medjovic	Title - Titre Senior security analyst	Signature MEDJOVIC, SASHA 234 Digitally signed by MEDJOVIC, SASHA 234 DN: cn = Abela, Aaron C = CA O = GC OU = PWGSC-TPSGC Date: 2020.10.08 13:43:37 -04'00'	
Telephone No. - N° de téléphone 613-996-0286	Facsimile No. - N° de télécopieur	E-mail address - Adresse courriel sasa.medjovic@forces.gc.ca	Date
15. Are there additional instructions (e.g. Security Guide, Security Classification Guide) attached? Des instructions supplémentaires (p. ex. Guide de sécurité, Guide de classification de la sécurité) sont-elles jointes?			<input type="checkbox"/> No / <input type="checkbox"/> Yes Non / Oui
16. Procurement Officer / Agent d'approvisionnement			
Name (print) - Nom (en lettres moulées) Abela, Aaron	Title - Titre Digitally signed by: Abela, Aaron DN: CN = Abela, Aaron C = CA O = GC OU = PWGSC-TPSGC Date: 2020.10.08 13:43:37 -04'00'	Signature	
Telephone No. - N° de téléphone	Facsimile No. - N° de télécopieur	E-mail address - Adresse courriel	Date
17. Contract Security Officer Kelly Mureta Contract Security Officer Tel: 613-941-0441 kelly.mureta@tpsgc-pwgsc.gc.ca		Title - Titre Contract Security Officer	Signature MURETA, Kelly Digitally signed by Mureta, Kelly Date: 2020.06.24 13:38:45 -04'00'
E-mail address - Adresse courriel		Date	

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité UNCLAS
--



Solicitation No. - N° de l'invitation
W3474-211541/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W3474-211541

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
TOR-0-43048

Buyer ID - Id de l'acheteur
TOR015
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE D DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

Solicitation No. - N° de l'invitation
W3474-211541/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W3474-211541

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
TOR-0-43048

Buyer ID - Id de l'acheteur
TOR015
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE E DE LA PARTIE 4 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

CRITÈRES D'ÉVALUATION OBLIGATOIRES

La soumission doit respecter les critères techniques obligatoires ci-dessous. Les soumissionnaires doivent fournir les documents nécessaires pour démontrer qu'ils satisfont à ces critères.

Les offres qui ne satisfont pas aux critères techniques obligatoires seront jugées non recevables. Chaque critère technique obligatoire doit être traité séparément.

Les soumissionnaires doivent proposer des produits répondant à toutes les spécifications techniques obligatoires et à tous les composants.

L'entrepreneur doit respecter ou dépasser les spécifications suivantes pour les presses-plier électriques CNC :

Solicitation No. - N° de l'invitation
W3474-211541/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W3474-211541

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
TOR-0-43048

Buyer ID - Id de l'acheteur
TOR015
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Spécifications techniques et composants obligatoires		Spécifications et composants offerts	Titre, page et/ou ligne dans les documents techniques
M.1	Capacité : 40 tonnes américaines		
M.2	Les dimensions des presses-plieres électriques CNC doivent être les suivantes : Longueur : 66 po - 84 po Largeur : 50 po - 62 po		
M.3	Capacité du moteur : au moins 20 HP		
M.4	La longueur de pliage des presses-plieres électriques CNC doit être la suivante : 40 po minimum à 62 po maximum		
M.5	Longueur de course : 7,9 po minimum Répétabilité de la course : +/- 0,0005 maximum		
M.6	Gorge (profondeur de la fente) : 6 po - 8 po		
M.7	Distance entre les logements : 36 po minimum à 60 po maximum		
M.8	Système de fixation : doit être conçu pour recevoir l'outillage standard américain <ul style="list-style-type: none"> - Serrage manuel/électrique/hydraulique de la poutre supérieure pour l'outillage divisé en sections (plus petite section d'outil de 0,5 po) - Serrage manuel/électrique/hydraulique du banc pour l'outillage divisé en sections (plus petite section d'outil de 0,5 po) 		
M.9	Butée arrière : butée arrière à doigts à au moins 5 axes indépendants <ul style="list-style-type: none"> - Plage de positionnement de l'avant vers l'arrière (axe X) de 0 po minimum à 48 po maximum - Précision de positionnement : +/- 0,0002 po maximum 		
M.10	Répétabilité du positionnement : +/- 0,002 po max.		

Solicitation No. - N° de l'invitation
W3474-211541/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W3474-211541

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
TOR-0-43048

Buyer ID - Id de l'acheteur
TOR015
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

M.11	Les commandes des presses-plieries électriques CNC doivent comprendre ce qui suit : <ul style="list-style-type: none">- Poste de commande mobile- Écran couleur d'au moins 15 po- Fourniture d'un ordinateur autonome pour la programmation hors ligne, préchargé avec le logiciel d'exploitation de la presse-plierie- Logiciel :<ul style="list-style-type: none">• Compatible avec le format DFX au minimum.• Permet d'importer des modèles 2D et/ou 3D		
M.12	Système de sécurité laser et/ou optique		

Solicitation No. - N° de l'invitation
W3474-211541/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W3474-211541

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
TOR-0-43048

Buyer ID - Id de l'acheteur
TOR015
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE F DE LA PARTIE 5 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

ATTESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES

1. Conseil d'administration

Conformément à l'article 5.2 a), Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms de la Partie 5, Attestations et renseignements supplémentaires, le soumissionnaire doit fournir une liste complète des noms de tous ses administrateurs avant l'attribution du contrat. Les soumissionnaires sont tenus de fournir ces renseignements dans le cadre de leur soumission.

Nom du directeur - _____ Titre : _____

2. Numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA)

Les fournisseurs doivent détenir un numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA) avant l'attribution d'un contrat. Les soumissionnaires sont tenus de fournir leur NEA dans leur soumission.

Numéro d'entreprise d'approvisionnement : _____

Les fournisseurs peuvent demander un NEA en direct à Données d'inscription des fournisseurs. Il est également possible de communiquer avec la LigneInfo au 1 800-811-1148 pour obtenir le numéro de téléphone d'agent d'inscription des fournisseurs le plus près.